



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la formation et des affaires culturelles
Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

Direction de la formation
et des affaires culturelles DFAC
Direktion für Bildung
und kulturelle Angelegenheiten BKAD

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 06
www.fr.ch/dfac

—
Réf: SeCu Révision LAC / 190
Courriel: fribourg-culture@fr.ch

Aux destinataires selon liste annexée

Fribourg, le 29 mai 2026

Loi sur l'encouragement des activités culturelles – mise en consultation du projet de règlement

Madame, Monsieur,

La Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) met en consultation le projet de règlement d'application de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), adoptée en février dernier par le Grand Conseil, ainsi que le rapport l'accompagnant.

Vous recevez en annexe les documents suivants :

- a) La liste des destinataires du dossier de consultation ;
- b) Le projet de règlement mis en consultation ;
- c) Le rapport explicatif du projet.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents en annexe et de nous transmettre vos éventuelles observations, via le formulaire en ligne ou par mail (loi-culture@fr.ch) à l'aide du formulaire Word jusqu'au **29 août 2026**. Vous trouverez à l'adresse ci-dessous tous les liens et renseignements nécessaires :

Formulaire et renseignements

C'est en vous remerciant de votre précieuse collaboration que je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Sylvie Bonvin-Sansonens
Conseillère d'Etat, Directrice